M. LAPORTE - CRPF CENTRE

Martin-pêcheur.

La cartographie informatisée à la CFBL

La Coopérative forestière Bourgogne-Limousin (CFBL) a vite compris l'intérêt que pouvaient représenter les nouveaux outils de cartographie pour ses adhérents. En effet, dès 2002, CFBL a décidé de miser sur le développement d'un Système d'informations géographiques (SIG) via des relevés GPS effectués par des techniciens sur le terrain. Rencontre avec Anthony Lecour, responsable SIG et informatique-CFBL.

Comment la CFBL en est-elle venue à l'utilisation du SIG ?

Anthony Lecour : Tout a commencé avec l'après tempête de 1999 et la question de la récolte des chablis. La région Limousin avait demandé aux coopératives forestières de faire un point sur des massifs de plus de 400 hectares : décrire les peuplements, faire un état précis de la desserte, des chablis à récolter... Nous avions aussi besoin de relevés de terrains détaillés pour compléter les dossiers de subvention de reconstitution. Dès lors, nous avons perçu l'intérêt que le SIG pouvait représenter pour nos adhérents propriétaires forestiers pour la réalisation de leurs documents de gestion durable.

Comment ça marche concrètement ?

A. L. : Les techniciens se servent sur le terrain d'appareils GPS qui permettent à la fois de localiser et de collecter les informations. Ces données sont ensuite « transférées » sur un logiciel SIG. Les données qui alimentent le SIG sont donc soit des données récoltées directement sur le terrain grâce aux appareils GPS soit des données créées au bureau à partir de cartes, photos aériennes ou plans du cadastre préalablement géolocalisés. Ces données représentent chacune un élément du paysage : une piste, un ruisseau, un élément remarquable, un peuplement forestier.

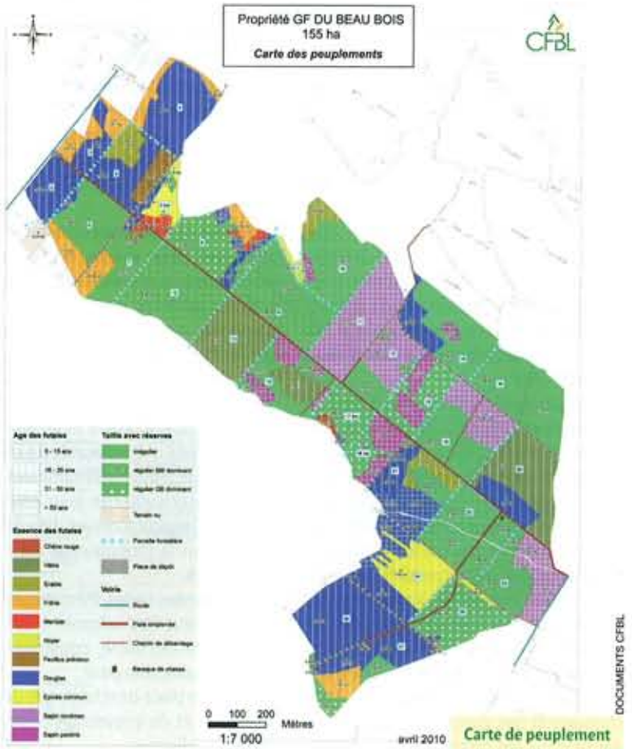

DOCUMENTS CFBL

Carte de peuplement

Plan des traques et postes de chasse.

Cela touche combien de propriétaires aujourd'hui ?

A. L. : Une quinzaine de GPS professionnels (Juno/ArpentGIS) sont utilisés quotidiennement par nos techniciens pour mener à bien les chantiers qu'ils se voient confiés par nos adhérents. En termes de gestion forestière, nous réalisons environ deux cents cartographies de propriétés forestières par an.

Quels sont les avantages pour les propriétaires forestiers ?

A. L. : Il est fréquent de rencontrer des propriétaires qui ne connaissent pas bien une limite, voire qui ne savent pas retrouver une parcelle perdue dans un massif. Le GPS permet facilement sur le terrain de retrouver ses limites, c'est une solution rapide que propose CFBL pour tous les propriétaires qui veulent matérialiser leurs limites inconnues ou incertaines. De plus, les SIG répondent parfaitement aux besoins des forestiers. Ils permettent de mettre en forme les informations recueillies par l'intermédiaire du GPS et de restituer une carte répondant parfaitement aux besoins spécifiques des propriétaires. L'utilisation de ces outils (GPS + logiciel SIG) permet d'avoir un plan plus précis (limites de peuplements, description peuplements et desserte). De plus, on peut facilement faire des croisements avec par exemple des périmètres de captage ou des sites inscrits. Le SIG fait avancer de façon spectaculaire la perception et la gestion de notre environnement. Il est particulièrement adapté dans la réalisation des documents de gestion durable, donc à la gestion du patrimoine forestier. Il peut également présenter les travaux et les coupes prévues à court et à moyen terme. Le SIG offre des possibilités de représentation cartographique et d'analyse bien plus étendues. Selon les souhaits du propriétaire, nous pouvons par exemple, établir des zonages selon les potentialités forestières du terrain, trouver le meilleur tracé pour l'ouverture d'une piste, localiser les arbres de valeur, concevoir des aménagements cynégétiques, simuler le devenir ou l'évolution d'une propriété.

Que deviennent les données ?

A. L. : Les données collectées ne sont pas faites pour dormir dans un ordinateur. La forêt évolue constamment, les peuplements forestiers évoluent rapidement, les interventions se succèdent, les forestiers le savent bien. L'actualisation régulière des données est donc une priorité. Certaines données sont immuables mais d'autres doivent apparaître ou être modifiées pour enrichir l'analyse. Le Système d'information géographique apporte là une réelle aide au propriétaire en lui faisant prendre conscience au fil du temps de la véritable évolution de son patrimoine. Au moment du renouvellement du document de gestion, d'une évaluation, de la mise en route d'opérations sylvicoles, où lors de tout autre évènement marquant la vie d'une forêt, les informations sont très rapidement obtenues et modifiées. Sans coût supplémentaire, cela permet une mise à jour permanente de « l'état » de votre forêt.

L'utilisation du SIG peut-elle être un élément pour répondre aux exigences du marché ?

A. L. : Le SIG peut aider à concilier les désirs des propriétaires forestiers et les exigences du marché en permettant de savoir à tout moment où se trouve la ressource disponible. En effet, les documents de gestion informatisés accompagnent les propriétaires dans la gestion de leur patrimoine forestier, mais ils permettent aussi à la coopérative de réunir les données sur la ressource bois. Cette information donne un réel poids commercial à la forêt privée.

La cartographie informatisée renchérit-elle le prix des prestations ?

A. L. : L'expérience acquise depuis 2002 montre que la cartographie informatisée, bien que plus gourmande en frais fixes, n'augmente pas le coût d'établissement d'un premier document de gestion contrairement aux idées reçues. En effet, elle diminue de façon conséquente les frais variables par la facilité de prise de données et l'ergonomie de travail et de production de cartes. À coût égal, la qualité est supérieure. L'informatisation des documents de gestion conduit à une diminution des coûts de l'ordre de 30 % lors des renouvellements.

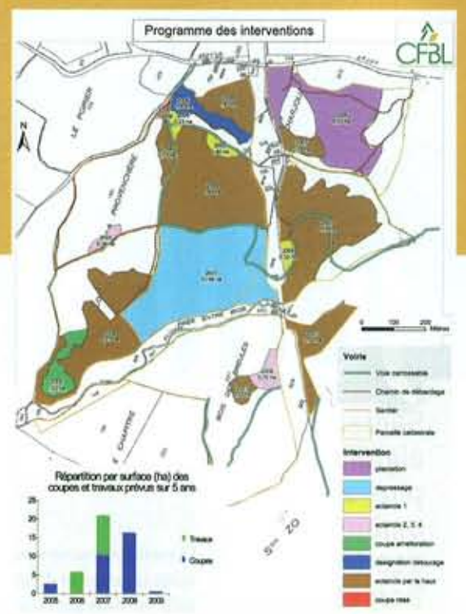

Exemple de programme des interventions.

Quelles perspectives offriront les SIG dans les prochaines années ?

A. L. : L'émergence des nouveaux outils de « webmapping » (cartographie en ligne), GoogleEarth, Géoportail pour ne citer que les plus connus, est une véritable aubaine pour les propriétaires et l'ensemble de la filière bois.

Cela permettra d'une part la mise en place de nouveaux services pour les adhérents éloignés physiquement de leur forêt et pour ceux qui souhaitent transmettre leur patrimoine forestier à leurs enfants dans les meilleures conditions.

D'autre part, ces outils devraient aussi faciliter les démarches administratives et les échanges d'informations entre tous les acteurs forestiers et les services de l'État (mairies, DDT) lors de l'exploitation et du transport des bois. La question d'un géo portail national de l'interprofession bois paraît inévitable si la filière veut gagner en efficacité et en compétitivité dans un marché du bois de plus en plus soutenu et concurrentiel... Et les retombées n'en seraient bien évidemment que positives pour les propriétaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTELLE MOUSSU